

## GAPEP Clinique et établissements de soins

Réunion du 11 janvier 2024

Présents : Drs BERTRAND(tel), CARAYON, CHARDON, GABRIEL, GILLARD, LE CORVAISIER, PETE BONNETON, REVENEAU, SERRE.

Excusés : Drs ATOHOUM, BARBAT DU CLOSEL, BRU COLAVIN, COMTE, DIB, GELLON, LUCAND, ROMIEU, SOLODKY.

Information : Dr DIB et Dr CARAYON quittent le groupe, Dr GABRIEL intègre le groupe (clinique Trenal, Médipôle)

- Thèmes retenus :

- Méningite à méningocoque dans un établissement de soins: CAT pour le médecin du travail

A propos de deux situations (Dr DIB, Dr BARBAT DU CLOSEL)

En PJ : présentations des Drs DIB et BARBAT DU CLOSEL, courriers types de l'ARS et note DGS

Commentaires du GAPEP, place du médecin du travail :

- ❖ Définir les cas contacts dans un milieu médical :
  - Sans port de masque FFP2 pour les gestes invasifs (intubation, aspiration...)
  - Sans port de masque chirurgical
  - En labo : ensemencement sans masque ni hotte
  - Bouche à bouche
- ❖ Cas contacts hors milieu médical : personne qui travaille dans les mêmes locaux, avec critères (cf. annexe de DGS)
- ❖ Dès que le malade a débuté le TTT ATB, il perd sa contagiosité en quelques heures
- ❖ L'ATB prophylaxie n'a plus d'intérêt 10 jours après le contact
- ❖ Les types sérologiques B et C prédominent chez les jeunes, tous les sérotypes sont présents chez l'adulte
- ❖ Intérêt de la vaccination
  - Du groupe, quand le malade fait partie d'un groupe comme des étudiants...
  - Peu justifié à l'hôpital si c'est un malade car il est identifié, donc cerné
  - Si c'est un soignant qui est malade, se poser la question ...
- ❖ Reconnaissance MP 76 pour le personnel de soins...
- ❖ Sinon AT ou MP hors tableau
- ❖ Tableau vaccinal pour les jeunes de 24 ans ou moins : vaccin Méningo C

- L'évaluation (et prévention) du risque chimique en établissement de santé :  
**présentation SEIRICH (Dr CHARDON)**  
Présentation Dr CHARDON en PJ  
INRS présentation : <https://www.inrs.fr/publications/outils/seirich.html>  
Outil facile d'utilisation, gratuit  
Les médecins de l'AGEMETRA signalent « l'obligation » d'utiliser un autre outil, propre au service
  
- Revoir comment déposer nos documents sur un espace partagé  
Le Dr CHARDON propose :
  - ❖ Site : hopital-sante-travail.fr
  - ❖ **Groupe d'analyse de la pratique entre pairs**  
Portail du GAPEP des médecins et infirmier(e)s des services de médecine du travail des établissements de santé  
Clic sur Accès réservé
  - ❖ Mot de passe : gapeplyon69!
  
- **Projet de recherche du Dr BRIANE (protocole SEMBO)** : Dr SOLODKY, Dr CHARDON, Dr PETE BONNETON, Dr REVENEAU : état d'avancement ...  
Pas encore de convention financière signée
  
- **Point COVID dans nos différents établissements** :  
  
Médipôle : masques dans les bâtiments, y compris pour familles  
Sauvegarde : masques remis depuis le 15/12/2023  
Saint Luc Saint Joseph : masques pour tous quand contact patient (NB : environ 10% rappel COVID réalisés / hôpital à l'automne 2024, 20% grippe)  
Protestante : masques remis (plutôt 20% vaccins COVID réalisés)
  
- **Questions diverses** :
  - **Sabots de bloc opératoire : pratiques dans les établissements de soins** (Dr CARAYON).  
Préconisations :
    - ❖ Semelles antidérapantes
    - ❖ Maintien de l'arrière pied avec une sangle
    - ❖ Compatible avec l'insertion d'une semelle orthopédiqueFaire attention au procédé de lavage utilisé  
Penser à préconiser des tapis antifatigues  
Références tenues réglementaires pour le bloc :  
<https://sfar.org/download/tenue-vestimentaire-au-bloc-operatoire/>

- **Un médecin inter qui suit une clinique, en faisant les visites dans les locaux du service inter, peut-il demander à l'IDEST salarié de la clinique et présent dans cette clinique géographiquement de faire les vaccins obligatoires dans la clinique? Ou ces vaccins doivent-ils être faits dans le service inter ? et qui les paie ?** (Dr SOLODKY)

Les vaccins obligatoires sont à la charge de la clinique

Préconisations pour leur réalisation:

- ❖ Soit l'IDEST salariée de la clinique fait les vaccins
- ❖ Soit l'IDEST qui travaille avec le médecin du travail du service interentreprises fait les vaccins, sous protocole

- **Le Médipôle est classé requérable dans le cadre du plan blanc concernant les risques NRBC, et demande dans ce cadre au médecin du travail de valider l'entrée en formation des salariés. Quelles sont les CI médicales ? comment faire cette liste de salariés ?** (Dr PETE BONNETON)

Quelques précisions :

Chaque plan blanc doit contenir une partie spécifique dédiée à la gestion des accidents nucléaires, radiologiques, biologiques, chimiques et explosifs (risque NRBC-e) contenant les points suivants :

- Protection de l'établissement (confinement et contrôle des accès) et du personnel en cas d'afflux de victimes contaminées (tenue de protection NRBC)
- Mesures de décontamination (chaînes de décontamination) et soins spécifiques (antidotes)
- Circuits protégés pour les patients et sites d'hospitalisations spécifiques dans l'établissement

Une formation du personnel est obligatoire, avec pour objectifs :

- Intervenir en toute sécurité et apprendre à gérer son stress
- S'habiller et travailler avec les tenues spécifiques
- Mettre en place la chaîne de décontamination et se positionner
- Apprendre la prise en charge de patients contaminés

Préconisation : tout le personnel est inscrit à la formation, pas de sélection préalable par le médecin du travail, et on évaluera au fur et à mesure les difficultés rencontrées

NB : le médecin du travail a prévu de suivre cette formation pour évaluer les CI médicales éventuelles

- **Prochaine réunion : jeudi 11/04/2024 matin** dans les locaux AGEMETRA

Thème retenu : TMS pro

- Retours d'expériences,
- Normes...
- Moyens existants
- Exosquelettes, retour d'expérience ...

Invitation du Dr Mélanie DODE (Médecin collaborateur dans le centre AGEMETRA de GENAS) qui prend la surveillance d'une clinique.